

Formation aux écrits professionnels

Finalités de la formation :

- ✓ Développer les compétences permettant d'adapter les écrits professionnels dans le travail éducatif et d'accompagnement comme un outil de soin et de communication
- ✓ Positionner les écrits professionnels et les remplir au regard du contexte réglementaire et des attentes des parties prenantes

Objectifs opérationnels :

- ✓ Acquérir une méthodologie pour la rédaction des écrits professionnels

Eléments de contenus

Contexte et enjeux

- ✓ Les enjeux de l'écrit professionnel en termes de traçabilité des actions, d'évaluation des situations des personnes accompagnées et d'outils d'aide à la décision
- ✓ Le positionnement des écrits professionnels dans la démarche qualité associative et des différents dispositifs (relation avec les procédures et le système documentaire)
- ✓ Les modalités d'accès et de diffusion des écrits professionnels en relation avec la gestion du dossier unique (diffusion interne et externe)

La structuration des écrits professionnels :

- ✓ Organiser ses idées et faire émerger les idées-force :
 - La prise de note
 - L'organisation du recueil des éléments auprès de l'équipe interdisciplinaire
- ✓ Elaborer un plan rédactionnel en incluant les éléments introductifs, de conclusion, de proposition de décision ou de décision
- ✓ Travailler la formulation en fonction du support et du destinataire (contenu, forme, vocabulaire)
- ✓ Elaborer des guides permettant de clarifier les attendus au regard de chaque élément constitutif d'un écrit professionnel
- ✓ Les différentes formules
- ✓ Respecter le circuit de validation et de communication des écrits

L'éthique et des aspects réglementaires des écrits professionnels

- ✓ Aspect juridique : secret et discrétion professionnelle, juste partage de l'information
- ✓ La rédaction factuelle, objective, subjective et la mise en évidence des jugements de valeur et des interprétations
- ✓ La place des émotions et des sentiments dans les écrits professionnels

Les écrits professionnels dans l'interdisciplinarité

- ✓ Traçabilité et continuité des accompagnements
- ✓ Mise en pertinence et en cohérence des actions d'accompagnements
- ✓ Oralité et traçabilité

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques (en lien avec l'existant dans les établissements)
- ✓ Mises en situations (en lien avec l'existant dans les établissements), à partir des outils documentaires des établissements : travaux rédactionnels de mise en pratiques

- ✓ Echanges à partir des expériences des stagiaires et des outils proposés
- ✓ Construction de guide méthodologique en utilisant les supports d'écrits professionnels existants
- ✓ **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées** : Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- ✓ **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Professionnels des ESSMS, dans la limite de 12 personnes maximum

Pré-requis : Sans

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

Formation intra-établissement, dans vos locaux

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits sur les 3 dernières années

Taux d'accomplissement de la formation : 100 %

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Tarifs des formations et conditions générales de vente

TARIFS DES FORMATIONS

Le coût des formations est de 1300 euros par jour en intra-établissement, frais pédagogiques compris.



Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

<https://www.marc-renard.fr/>